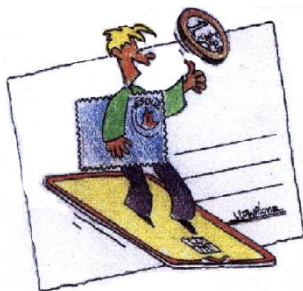


Collectionneurs du Pays de Vesoul

Maison des Associations
Bureau n° 110 – B.P. 13
53 Rue Jean-Jaurès
70001 VESOUL CEDEX



– Trésorier –

RACINE Pierre
3 rue du Général Brosset
70000 QUINCEY

☐ 03.84.75.59.81

APPEL DE COTISATION 2020

*Bulletin à remettre ou à envoyer accompagné de votre règlement au Trésorier.
Les règlements se feront par chèque bancaire à l'ordre du **CPV** ou par virement au CCP
du CPV 1096 85 L DIJON.*

♣ M. ♣ Mme

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Renouvelle son adhésion au Collectionneurs du Pays de Vesoul pour l'année 2020

A _____ Le _____

Signature :

Montant de la Cotisation

À régler impérativement au trésorier avant le 9 Janvier 2020.

Adultes : 30 Euros - Jeunes¹ : 5 Euros
(décision de l'assemblée générale du 7 Novembre 2010)

Après le 9 Janvier 2019, son montant sera majoré de 5 Euros.
(décision de l'assemblée générale du 7 décembre 2003)

Nous comptons sur votre diligence pour faciliter la bonne marche de l'association, et ainsi éviter des rappels qui représentent un surcroît de travail pour le trésorier.

Merci de votre compréhension,

Bien cordialement,

Le Président des Collectionneurs du Pays de Vesoul,

¹Moins de 18 ans, étudiants et chômeurs de moins de 25 ans